



Doc. 15432
25 janvier 2022

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Arménie

Amendement¹ n° 13

M. Samad SEYIDOV, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
Mme Sevinj FATALIYEVA, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
M. Sabir HAJIYEV, Azerbaïdjan, Groupe des socialistes, démocrates et verts
M. Rafael HUSEYNOV, Azerbaïdjan, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
M. Asim MOLLAZADA, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
Mme Nigar ARPADARAI, Azerbaïdjan, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 5, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée note que les dirigeants de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie ont convenu, lors de leur rencontre de Sotchi, le 26 novembre 2021, de prendre des dispositions pour augmenter le niveau de stabilité et de sécurité sur la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, et de travailler à la création d'une commission bilatérale entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour la délimitation de la frontière entre les deux pays et sa démarcation ultérieure. En outre, l'Assemblée souligne la nécessité de lancer, dès que possible, des projets spécifiques pour permettre la pleine exploitation du potentiel économique de la région, ainsi que cela a été indiqué dans la déclaration faite après la rencontre de Sotchi.».

Déposé par:

SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE/AD
ARPADARAI Nigar, Azerbaïdjan, CE/AD
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, CE/AD
HAJIYEV Sabir, Azerbaïdjan, SOC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
MOLLAZADA Asim, Azerbaïdjan, CE/AD

1. 2022 - Première partie de session

